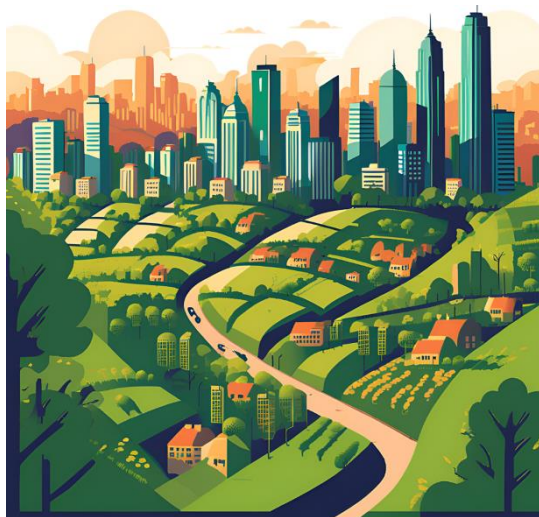




CAPITALE ET CAPITALITE

Enjeux épistémologiques du renouveau d'une notion ancienne

Journée d'étude

Mercredi 16 octobre Espace Mendes-France, Poitiers



Aussi étonnant que cela puisse paraître, la « capitale » n'est pas un concept géographique jusqu'à maintenant approfondi, du moins la géographie n'a jamais réellement cherché à conceptualiser les ressorts des fonctions de « capitale ». Pourtant, de nombreuses études, passionnantes, riches et documentées, évoquent des capitales singulières. Néanmoins, la question de savoir ce qu'est une capitale, ce qui la constitue, quels sont ses attributs, ses fonctions, son rôle au sein d'un territoire, sont l'objet de nombreux travaux.

Cette journée d'étude se propose de revenir sur l'idée de capitale selon trois orientations :

Axe 1 : être ou ne pas être une capitale

Après 2015, neuf villes en France ont perdu le statut de « capitale régionale ». Cette appellation commune n'a cependant pas de réalité légale ; le droit ne connaît pas de capitale, mais uniquement des « chefs-lieux ». Dans la dénomination elle-même, la capitale est la ville-chef, celle du commandement. En quoi cette perte de statut constitue-t-elle, pour ces villes, un déclassement ? Comment ont-elles réagi ? Comment se sont-elles réorganisées dans les fonctions territoriales qui étaient les leurs ?

Ce premier axe propose d'observer la situation de ces villes, à travers leurs exemples singuliers, en distinguant ce qui structure différemment une capitale nationale des capitales régionales.

Axe 2 : y a-t-il un concept de « capitale » ?

La « capitale », par son étymologie autant que par sa dénomination juridique, se présente comme la « ville tête » (chef, pouvant renvoyer, dans l'expression « chef-lieu » à la tête, comme dans « couvre-chef »). Ville de tête, ville-mère (métropole), la capitale exerce des fonctions spécifiques de commandement, d'administrations, de politique.

Cet axe cherchera à déterminer, d'un point de vue épistémologique, les déterminations du concept de capitale.

Axe 3 : centre et périphérie, approche par la notion de capitale

Mais une capitale n'est rien sans le territoire dont elle est la « ville-tête ». Il reste à déterminer si c'est la capitale qui détermine son territoire d'influence et le constitue ou bien si c'est un territoire déjà déterminé qui se donne une capitale ?

L'approche par la « capitalité » permet de repenser le rapport centre-périphérie et partant, la question de l'équilibre du maillage territorial des arrière-pays des capitales et, plus spécialement, de questionner la notion d'inter-territorialité.

- 10h : accueil Eric Puisais et Dominique Royoux

- 10h 10 : introduction à la journée : Dominique Royoux (Professeur de géographie) ;

- 10h 20 : Antoine Laporte (Maitre de conférences en géographie) : La capitale : à la recherche d'un objet géographique insaisissable

- 11h10 : Eric Puisais (Maitre de conférences en sciences politique) : le concept de « capitalité »

- 12h00 : échanges ;

- 12h30 : repas sur place offert sur inscription ;

- 14h15 : Dominique Breillat (Professeur émérite de Droit public) : Droit public et capitale

- 15h00 : Fabrice Vigier (Maître de conférences en histoire moderne) : "Pourquoi Poitiers a-t-elle été capitale de province (ou de région) jusqu'en 2015 ? Retour sur le passé de chef-lieu de la principale cité des bords du Clain du Moyen Age au début du XXIe siècle."

15h45 : conclusions, Dominique Royoux et Eric Puisais.